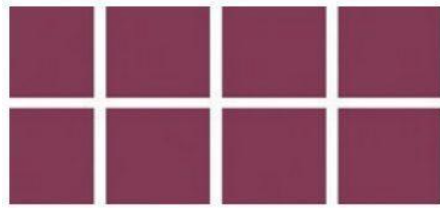


PRIX DE THESE
2021
TILLION-RIVIÈRE



Association Française
d'Ethnologie et d'Anthropologie



Association française
d'ethnologie et d'anthropologie



Prix de thèse Tillion-Rivière

Première édition 2021

Ce prix souhaite rendre hommage à la fois à deux femmes, à une mission de terrain et à une conception impliquée de l'ethnologie. Germaine Tillion suit les enseignements de Marcel Mauss et Thérèse Rivière (G.H. Rivière est son frère) vient d'être promue responsable du nouveau département « Afrique Blanche et Levant », au Musée d'ethnographie du Trocadéro, quand elles partent, en 1934, pour étudier les Chaouias de l'Aurès, région qui deviendra l'épicentre de la lutte indépendantiste algérienne en 1954. Par un patient et exhaustif travail de terrain, les deux ethnologues rapporteront plus d'un millier d'objets, des relevés graphiques, des enregistrements sonores, des notes de terrain, des dessins.

Laissée dans l'ombre d'une discipline alors en pleine mutation, la mission Rivière-Tillion ne connut pas le même succès que la mission Dakar-Djibouti (1931-1933), conduite par Marcel Griaule et Michel Leiris en Afrique subsaharienne, ou les expéditions de Claude Lévi-Strauss (entre 1935 et 1939) en Amazonie.

Pourtant, leur ethnographie mise au service d'une meilleure compréhension de populations villageoises et de leurs pratiques quotidiennes est aussi celle qui permit de documenter des épisodes parmi les plus terribles de l'histoire. C'est à cette ethnologie impliquée que le prix de thèse de l'AFEA est dédié.

▪ Intention générale

L'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEA) souhaite encourager, soutenir et promouvoir des travaux de recherche en anthropologie et ethnologie qui ont pour vocation de s'inscrire dans la recherche impliquée et coopérative. La thèse de doctorat aura permis ou débuté une collaboration avec des collectifs engagés dans des démarches alternatives au niveau social et environnemental, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile à but non lucratif ou d'entreprises. Attribuée tous les deux ans, l'aide financière du prix est destinée à poursuivre cette démarche. Elle récompense un·e candidat·e particulièrement sensible à l'articulation entre la recherche scientifique et la participation civile et qui intègre une analyse réflexive et critique quant à son implication.

▪ Destination du prix

Le prix Tillion-Rivière récompense un·e candidat·e qui s'engage à prolonger sa démarche d'implication à travers un projet reposant sur une collaboration entre la recherche en anthropologie, en ethnologie et des organisations extérieures au champ académique. La faisabilité du projet doit apparaître de façon concrète par

le biais d'un descriptif, d'un budget prévisionnel, d'un agenda et d'une lettre écrite par les partenaires extérieurs attestant l'engagement du·de la candidat·e.

Le prix est une aide financière destinée à un projet de valorisation et de diffusion de la recherche doctorale et dont la forme est laissée à l'appréciation du·de la candidat·e. Il peut, en effet, s'agir d'un projet de publication, de traduction ou de médiation de la connaissance scientifique (film, site internet, etc.). Ce projet de valorisation peut avoir été entamé durant la thèse, mais doit se concrétiser grâce à l'aide financière apportée. Le texte du projet de valorisation est une pièce maîtresse du dossier de candidature, tout autant que la thèse elle-même et le rapport de soutenance.

▪ **Valeur du prix**

Le prix fait l'objet d'une attribution financière d'une valeur de 3000 euros tous les deux ans.

▪ **Conditions pour candidater**

Les candidat·e-s sont sélectionné·e-s indépendamment de toute condition d'âge, de nationalité et de rattachement académique. Leur thèse de doctorat doit néanmoins avoir été rédigée en français.

▪ **Constitution du jury**

Les objectifs de l'AFEFA étant de favoriser les relations entre les acteurs, de servir de relais auprès des institutions publiques ou privées et de diffuser les savoirs anthropologiques dans la société, **le jury est composé d'acteurs et actrices œuvrant pour l'anthropologie issu·e-s tout autant de la société civile que du milieu académique.** La constitution du jury assure une parité femmes/hommes.

▪ **Composition du dossier de candidature**

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Curriculum Vitae détaillé
- Thèse en version électronique intégrale
- Rapport de soutenance
- Attestation de diplôme délivrée par l'université de rattachement
- Projet de valorisation (3 pages) accompagné d'un budget prévisionnel comprenant un calendrier et une lettre de soutien des partenaires concernés.

Le dossier est à envoyer uniquement par voie électronique, sous la forme de fichiers pdf distincts à l'adresse asso.afea@gmail.com avec l'objet « Prix de thèse ». Les documents seront envoyés sous format électronique (pdf) par courriel ou mis à disposition sur un serveur distant.

▪ **Calendrier**

La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 mai 2021. La décision sera transmise aux candidat·e-s le 30 octobre 2021.

Règlement intérieur du Prix Tillion-Rivière

1. L'Association française d'ethnologie et d'anthropologie offre un « Prix Tillion-Rivière » à un·e docteur·e diplômé·e en ethnologie ou anthropologie. Pour participer, les candidat·es doivent avoir soutenu leur thèse et avoir été admis au titre de docteur au cours de l'une des deux années civiles précédant celle de la remise du prix, soit entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020. La thèse est en français.
2. La périodicité et la valeur de ce prix sont ré-évaluées tous les deux ans au cours d'une Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie. Le montant de la bourse n'est pas imposable. Il ne s'agit pas d'un revenu et il ne devra y avoir aucun conflit d'intérêts entre l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie et le·a bénéficiaire du prix.
3. Le·a lauréat·e du Prix Tillion-Rivière se verra offrir une adhésion gratuite à l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie.
4. Le Conseil d'Administration de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie constitue un jury de quinze à vingt personnes et le mandate pour une durée de deux ans, renouvelable une seule fois. Cette proposition du Conseil d'Administration est entérinée en Assemblée Générale. À l'image de l'association, le jury est composé de personnes exerçant leurs compétences anthropologiques dans le monde académique, associatif et entrepreneurial.
5. Pour chaque attribution, le·la secrétaire du jury, membre de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie et mandaté·e pour une durée de deux ans, assure la communication de l'appel aux candidatures et communique le résultat des délibérations du jury au Conseil d'Administration qui entérine la décision.
6. Afin d'assurer la collégialité du processus sélectif des dossiers, les dossiers seront déposés sur une plateforme et accessibles à tou·te·s les membres du jury. 1. Chaque membre du jury rédige un rapport de recevabilité de 1 page pour chaque candidature reçue sur la base privilégiée du projet et du rapport de soutenance, chacun classant dix dossiers. Un vote à bulletin secret se fait sur chaque dossier pour savoir s'il intègre la liste des finalistes. Resteront en lice les dix dossiers qui ont obtenu le plus de voix. 2. Ces dix dossiers sont distribués avec la thèse pour être évalués par deux membres. À l'issue de cette seconde lecture, un deuxième rapport d'une page sera rédigé par ces deux membres évaluateur·rices. Ces comptes-rendus seront distribués à l'ensemble des membres du jury. L'ensemble des rapports sera transmis à tou·te·s les membres du Conseil d'Administration et déposé sur la plateforme quinze jours avant la délibération du jury. Ces pièces serviront à élire le·la candidat·e. L'ensemble des rapports sera transmis à tou·te·s les membres du Conseil d'Administration, puis aux candidat·e·s à l'issue de la décision du jury.
7. Le·a secrétaire du jury du Prix de thèse adresse les résultats des candidat·es par courriel ainsi que les modalités pratiques de remise du prix pour la personne sélectionnée.
8. Le·a bénéficiaire mentionnera l'aide apportée par le Prix Tillion-Rivière et apposera le logo de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie ainsi que celui du Ministère de la Culture

lorsque le support de diffusion le permettra et ce, pour l'ensemble des livrables ou projets que cette aide financière lui aura permis de réaliser.

9. Une cérémonie conviviale sera organisée pour la remise du prix au Musée de l'Homme. La date de cette cérémonie est fixée avec le·a bénéficiaire qui y présentera brièvement ses travaux de recherche, ses collaborations et ses engagements auprès d'organisations de la société civile ou entrepreneuriales ainsi que les perspectives concrètes du projet qu'il·elle mènera à court terme grâce à l'obtention du prix.
10. Des lettres succinctes accompagnées de leurs deux rapports seront adressées aux candidat·e·s non retenu·e·s.

Membres du jury du Prix Tillion-Rivière 2021

BROMBERGER Christian, Professeur émérite d'anthropologie à l'université d'Aix-Marseille où il a fondé et dirigé de 1988 à 2006 l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative. Il a été membre senior de l'Institut Universitaire de France (chaire d'ethnologie générale) de 1995 à 2005 et professeur invité dans plusieurs universités étrangères. Il a dirigé de février 2006 à septembre 2008 l'Institut français de recherche en Iran à Téhéran. Ses travaux de recherche portent sur l'Iran (en particulier la province du Gilân), sur les modalités et les significations de l'engouement populaire pour les clubs et les matchs de football, sur la gestion sociale et culturelle de la pilosité, sur le monde méditerranéen et sur des sujets inattendus rencontrés lors de ses pérégrinations. Il est, depuis 2016, président de l'association Germaine Tillion, une ethnologue qui a tiré les leçons de ses recherches et de son implication dans les grands moments de l'histoire de son pays. « Si l'ethnologie, qui est affaire de patience, d'écoute, de courtoisie et de temps, peut encore servir à quelque chose, déclarait-elle, c'est à apprendre à vivre ensemble ».

CARBONNEL Laure, docteur en anthropologie depuis 2015, chercheuse postdoctorale depuis 2019 pour le *German humanities institute abroad* dans le cadre d'un programme coordonné par l'institut historique allemand Paris (IHA) et le centre de recherche sur les politiques sociales Dakar (CREPOS), et membre du CA de l'AFEA entre 2017 et 2020. Ses recherches se déroulent principalement au Mali auprès d'acteurs culturels (bouffons rituels, et aujourd'hui entrepreneurs et administrateurs culturels). Elles portent sur la régulation sociale et émotionnelle des conduites, les processus de catégorisation des individus et des pratiques. Elles s'inscrivent dans une approche interactionniste et une écologie sociale qui intègre la perception des actions et la matérialité des milieux en vue notamment de restituer les formes sensibles des événements. Laure Carbonnel a également réalisé un travail sur les archives des ethnologues en tant qu'ingénieure (bases de données, diffusion) et mène plus largement une réflexion sur les chemins de transmission et de partage des connaissances et sur la place de l'ethnologie dans la société.

DUPRE Lucie, anthropologue à l'UMR Cesaer de l'Inrae, à Dijon. Elle s'intéresse aux transformations des mondes agricoles, en analysant comment, via la question technique, l'engagement dans le travail nourrit un rapport singulier à la nature et aux autres. Ses chantiers concernent notamment les pratiques d'élevage territorialisées et l'apiculture.

GESLIN Philippe, ethnologue et ancien professeur des universités (Institut d'ethnologie et University of Applied Sciences and Art, Western Switzerland, Neuchâtel, Suisse). Depuis 1990, au sein des sciences humaines, il a contribué au développement de l'anthropotechnologie à travers de nombreux terrains de recherche et d'intervention à l'international. En parallèle, il a enseigné dans ce domaine à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, dans les grandes écoles (HEC & École Polytechnique de Paris - EPFL, Lausanne). Il a fondé le premier laboratoire de recherches appliquées en anthropotechnologie au sein de la Haute Ecole Arc Ingénierie. Il est co-fondateur du Fab-Lab de Neuchâtel.

JULIEN Marie-Pierre, maîtresse de conférences en sociologie et anthropologie à Nancy et membre du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S). Elle mène des recherches en anthropologie des subjectivations : corps, passage d'âge et racialisation ; anthropologie des pratiques alimentaires : pratiques de transformation et de consommation ; anthropologie des cultures matérielles et techniques : savoir-faire, transmission, production, transformation, consommation. Par ailleurs, elle est présidente de l'association

EthnoArt depuis 2013, membre du comité Sciences et Citoyens du CNRS depuis 2017, présidente du comité d'experts Enfance-éducation (culture) de la Fondation de France depuis 2017 et présidente de l'AFEA depuis 2020.

JUPIN Roxanne, chargée de valorisation au sein de la direction de l'appui aux politiques publiques à INRAE, elle donne à voir les activités menées avec des partenaires publics non académiques et privés pour des commanditaires publics (ministères, collectivités territoriales, opérateurs publics, etc.). Ces activités portent sur six grandes thématiques : agroécologie, biodiversité, changements climatiques et risques, bioéconomie, alimentation/santé globale et société et territoires.

LENNES Kostia, doctorant (aspirant FNRS) en anthropologie au Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains (LAMC) à l'Université Libre de Bruxelles, et en sociologie au Laboratoire Identités, Cultures, Territoires (ICT) à l'Université de Paris. Kostia Lennes mène actuellement une thèse de doctorat en socio-anthropologie sur l'escorting masculin à Paris et plus particulièrement sur la relation escort-client. Ses sujets de recherche se situent au croisement des études sur le genre et la sexualité, de la sociologie de l'intimité et de la socio-anthropologie de l'argent. Entre 2017 et 2018, il a été médiateur scientifique à l'association EthnoArt et a animé des ateliers à destination de collégiens et de lycéens, de détenus et de bénéficiaires de centres sociaux, ainsi que des formations professionnelles. Il est aujourd'hui membre du CA de l'association EthnoArt.

MANE Idrissa, docteur en anthropologie, chercheur associé au laboratoire ITEM EA 3002 du collège SSH de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; ingénieur de recherche CNRS au laboratoire TRansitions Energétiques et Environnementales de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et membre du CA de l'AFEA depuis 2019. Ces thématiques de recherche portent sur la pensée mythique et symbolique dans la construction de l'autochtonie en Casamance (Sénégal), les questions d'identité et de crises chez les agriculteurs des Landes (Pays Grenadois, France) et la thérapie interpersonnelle de groupe au CHU de Fann-Dakar pour le compte de l'ADERA-Pessac.

MILLIOT Virginie, maître de conférences à l'Université de Paris Nanterre, rattachée au LESC-UMR 7186 et vice-présidente de l'association AnthroVilles adhérente de l'AFEA depuis 2019. Spécialiste d'anthropologie urbaine, elle s'intéresse plus particulièrement aux logiques d'émergence sociale et culturelle dont les villes sont le creuset et aux formes d'institutionnalisation de ces pratiques urbaines. Elle développe et anime depuis plusieurs années le réseau A.D.N (anthropologues diplômés de Nanterre).

MOUZARD Thomas, anthropologue, chargé de mission ethnologie & patrimoine culturel immatériel à la délégation à l'inspection, la recherche et l'innovation (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines et de l'architecture). Il s'est formé à la sociologie et à l'anthropologie à l'Université de Vincennes-Saint-Denis puis à l'EHESS, qui lui délivre un doctorat en 2011, après plusieurs années de recherches basées sur des terrains situés à Madagascar et ayant pour thème la créativité rituelle comme matrice de subjectivité, en situation post-coloniale. De 2012 à 2018, il travaille en Guyane, pour la commune de Awala-Yalimapo, puis sur le Sud de la Guyane en tant que conseiller à l'ethnologie à la DAC. Il s'agit alors de soutenir et penser la politique culturelle en articulant autochtonie, créolisation, migration et marronnage. La problématique de la créativité dans les mises en forme et en sens de coexistences sociales et la recomposition du sujet collectif continue à le questionner.

PERALDI-MITTELETTE Pierre, docteur en ethnologie et vice-président de l'AFEA depuis 2020. Ethnographe de la communication en diaspora, son travail porte sur les interactions entre les Touaregs exilés en Europe et leurs amis européens. Pour traiter de ce qui est communicable en diaspora, il s'est attaché à déconstruire les

procédés de communication au-delà du langage verbal en s'attardant sur la gestuelle, les attitudes posturales, les vêtements, les atours, la commensalité et les ressentis. Cette logique de déconstruction a permis de saisir pour partie la manière dont est communiqué le sentiment d'être touareg en exil.

PINEDA Victor, anthropologue. Après avoir obtenu un Master Recherche en Ethnologie générale, il est allé au Venezuela pour continuer ses travaux de recherche auprès des organisations politiques militantes pour l'accès au logement dans Caracas. Entre 2013 et 2017, en tant que membre de l'Institut Vénézuélien de Recherche Scientifique, il a articulé ses projets de recherche avec les activités de différentes organisations et mouvements sociaux ayant tous pour objectif la démocratisation de l'espace urbain et la facilitation à l'accès de logements dignes pour les classes populaires. Entre 2018 et 2020, il a travaillé au Ethnography Center of Excellence à la Direction d'Études qualitatives chez Ipsos France. Il y a mené des enquêtes sur des thématiques diverses : télécommunications, consommation alimentaire, services financiers et consommation de luxe.

ROSSELIN-BAREILLE Céline, maîtresse de conférences à l'université d'Orléans, membre du CETCOPRA (EA 2483 Paris 1- Panthéon Sorbonne), intervient en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et dans un master d'ergonomie. Elle a co-fondé le groupe de recherche MâP (Matière à Penser, devenu un réseau international de spécialistes de la culture matérielle). Ses enquêtes l'ont, par exemple, conduite sur les terrains des musées d'ethnographie régionale, des logements d'une seule pièce, des pompiers, des adolescent·e·s et leurs "Smart-activités", des scaphandriers travaux publics. Elle s'interroge, aujourd'hui, sur la contribution des matières (corps, objets, environnements) dans la construction sensorielle, affective, cognitive et motrice des êtres humains dans des contextes de travail et de formation. Elle a été membre du Bureau de l'AFEA de 2009 à 2012 et est membre de son CA depuis 2019.

TORTERAT Gwendoline, post-doctorante membre de l'équipe Ethnologie Préhistorique (CNRS, UMR 7041), médiatrice du patrimoine archéologique de 2007 à 2016 (associations Archéolithes, Arkéomédia, etc.) et membre du CA de l'AFEA depuis 2019. Ses recherches portent sur les expériences liées au passé et à ses archives (collections, vestiges, matérialité des paysages archéologiques dans un contexte de plein air ou karstique, etc.) qui ont toutes en commun de restituer et de combiner certains phénomènes culturels du passé au présent. Elle explore les domaines du patrimoine, de la science, du savoir historique et du genre, et ce, au regard des pratiques qu'elle observe dans leur déploiement institutionnel (sites archéologiques, laboratoires de recherche, musées, établissements scolaires) et leur diachronie (principalement du début du XX^e siècle à nos jours).

VIDALAIN Mélodie, ethnologue. Une partie de sa pratique professionnelle au sein de l'atelier d'urbanisme Monono consiste à aller à la rencontre de territoires inconnus, être à l'écoute des êtres qui les habitent, les fréquentent, les façonnent. La mobilisation d'outils ethnographiques tels que l'entretien qualitatif ou l'observation lui permet de saisir la mise en récit de ces espaces et ainsi de nourrir le projet urbain. L'autre partie de son temps est consacrée à des explorations et expériences artistiques (danse, théâtre, photographie et son) dont certaines au sein de l'association Entre les lignes.

VAILLANT Anaïs, anthropologue transdisciplinaire. Elle allie ses recherches ethnologiques à l'éducation populaire et la création artistique. Elle s'attache à travailler la restitution alternative des données ethnographiques depuis 2002 notamment au sein du TàD et du TàD-iD, puis avec sa conférence gesticulée "Culture à toutes les sauces" ou encore ses activités radiophoniques pour Radio Garriga 3000 et l'émission Ethno-Vibro. Elle est chargée de cours, conférencière, formatrice, intervenante pour le théâtre et musicienne.

WATELET Olivier, gérant de l'agence Users Matter et co-fondateur du collectif Making Tomorrow. Docteur en anthropologie, Olivier Watelet intervient dans le domaine de l'innovation. Il a été chargé de recherche dans un centre d'étude (Institut Paul Bocuse), chef de projet innovation dans le domaine industriel (Groupe Seb) et consultant dans le design (The Creativist). En 2016, il a fondé Users Matter, agence d'innovation centrée utilisateur. Avec le collectif Making Tomorrow qu'il a cofondé, il intervient également dans le champ de la prospective. Occasionnellement, il communique et publie sur la pratique de l'anthropologie appliquée à la conception.

Secrétaire du jury :

TOURENQ CHARLOTTE, étudiante en master d'anthropologie sociale et culturelle à l'Université de Bordeaux. Après avoir intégré le CA de l'AFEA en 2019 pour l'association des étudiants en anthropologie, préhistoire et ethnomusicologie de l'Université Paris Nanterre, elle représente désormais l'association des étudiants en anthropologie sociale et culturelle, L'Autre, dont elle est secrétaire.

L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie remercie le Ministère de la Culture pour son aide financière et humaine, plus particulièrement Thomas Mouzard, Anastasia Leonoff et Valérie Perlès. Nous remercions également le Musée de L'Homme ainsi que son directeur André Delpuech pour accepter d'accueillir la cérémonie de remise du prix en novembre 2021. Nous remercions enfin l'association Germaine Tillion ainsi que l'exécuteur testamentaire de Georges-Henri Rivière, Jean-François Leroux-Dhuys pour leur appui.

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*